

Mercredi 10 décembre 2008
(à l'ENA, 2 avenue de l'Observatoire, 75 006 Paris)

Avant-programme

Les Journaux officiels européens : acteurs publics, économiques et sociaux

Ouverture de la conférence : M. Eric Besson, Secrétaire d'Etat chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique

Introduction de la journée : M. Xavier Patier, Directeur des Journaux officiels

Le matin: Animation par M. Aki Hietanen, vice-président du Forum européen des journaux officiels

Première partie : Contribuer à la transparence de la vie publique, économique et sociale

Introduction: Paysages des journaux officiels, *M. Albrecht Berger, Conseiller du Directeur général de l'Office des publications des Communautés européennes et Secréariat du Forum européen des Journaux officiels*

- Les orientations françaises en matière d'administration électronique, M. François-Daniel Migeon, directeur général de la modernisation de l'Etat (DGME). Les apports de l'électronique en matière de transparence, les contributions possibles pour les Journaux officiels.
- La publication des annonces, gage de transparence de la vie économique, *M. Schiessl*. Alors que le contexte européen est marqué par l'adoption de directives mettant en œuvre des mesures de réduction de la charge administrative (MRCA) visant à simplifier la vie administrative des entreprises et réduire les coûts, la publication des annonces légales dans les Journaux officiels assure une transparence sans égale pour les annonceurs qui bénéficient de services spécifiques en matière de diffusion (label, audience, continuité).
- La publication des projets de règlements, des enquêtes publiques et la consultation des citoyens: l'expérience du JO canadien, M. Rémi Massé, Directeur de la Gazette du Canada. Le Canada a, depuis longtemps, entrepris de mieux associer la population à la préparation des textes normatifs en développant des pratiques de consultation, d'enquêtes publiques préalables ou de publication des projets de règlement qui permettent de « mieux légiférer ». Une meilleure participation de la population aux dialogues politiques préparatoires à la prise de décision est un objectif que les Journaux officiels, qui assurent la publication des lois, peuvent contribuer à atteindre.

Deuxième partie : Les nouvelles pratiques de recueil et publication des normes juridiques et des annonces légales

- L'accès aux normes de droit: exemple français de Légifrance, le site gratuit du service public de la diffusion du droit par l'internet : contenus, résultats et évolutions.
- Améliorer la qualité du contenu, accélérer la promulgation et faciliter la documentation de la nouvelle législation: expériences allemandes avec le logiciel eNorm, *Mme Goerdeler*. "Présentation d'une application destinée à faciliter la tâche de légiférer au niveau fédéral allemand et à améliorer son résultat entre autre en proposant des outils tels que l'automatisation et la vérification ainsi que la possibilité d'exporter des données en XML."
- La modernisation des Journaux officiels japonais, *M. Tahara*
- La place du Journal officiel dans l'expérience italienne en matière de collecte et publication des normes (européennes, nationales et locales) Le projet italien « Norme in Rete » constitue un exemple intéressant de ce que peut apporter une stratégie de gestion des documents législatifs permettant non seulement de renforcer l'information des citoyens mais également à permettre à des éditeurs et d'autre tiers d'accéder aux documents normatifs sous la forme nécessaire à leur réutilisation.

Pause déjeuner

Présentation des travaux du Forum des JO européens : Mme la présidente du Forum,
Mme Carmen Gomis Bernal, Directrice du Boletín Oficial del Estado

L'après-midi: Animation par M. Fernando Paulino Pereira, Président du groupe de travail « informatique juridique » du Conseil de l'Union européenne.

Troisième partie : Faciliter la compréhension des normes : le rôle des journaux officiels européens dans la diffusion à tous les publics

- Faciliter la compréhension des normes : présentation des sites de la Documentation française, partenaire des Journaux officiels et « vulgarisateur » du droit, *M. Cazenave, Directeur de la Documentation Française*. Depuis plusieurs années, la Documentation française développe des informations pratiques destinées à prendre connaissance des normes dans un langage simple et utile pour les particuliers et les entrepreneurs individuels (service-public.fr) ; cette action s'accompagne d'une information générale sur l'action publique qui contribue à faciliter la connaissance des politiques publiques (vie-publique.fr).
- Quelles démarches au niveau communautaire pour rapprocher le citoyen de la norme juridique ? *Mme Reicherts, OPOCE*. Le rapport publié en juin 2008 par M. Lamassoure, ancien ministre français des affaires européennes, sur le citoyen et le droit communautaire, met en évidence de nombreuses lacunes et insuffisances dans le quotidien juridique du citoyen européen, plus « objet virtuel » que personne réelle. L'intervenant est invité à détailler les mesures prises au niveau communautaire pour faciliter la vie juridique du citoyen européen, souvent confronté au silence des textes européens ou à des droits nationaux parfois contradictoires.
- Les Journaux officiels peuvent-ils contribuer à la réussite de la politique de mesure et réduction des charges administratives (MRCA)?, *Mme Varley, OCDE*. A travers la présentation du programme « Mieux légiférer » et de situations récentes ou exemples pris dans plusieurs pays européens, l'intervention est destinée à apporter un éclairage sur les effets attendus en la matière et les conséquences éventuelles dans le domaine de la publication de textes normatifs et d'annonces légales.

Quatrième partie : Rechercher des financements

- La valorisation du patrimoine immatériel : quelles ressources en perspective ? (le directeur de l'APIE ou son représentant). A la suite du rapport Lévy-Jouyet (décembre 2006), la France a créé une structure administrative destinée à inciter les administrations publiques à valoriser leur patrimoine immatériel et constituer de nouvelles ressources se rapportant à la gestion des marques et de l'image, de la réutilisation des données publiques ou de la publicité sur internet ; l'intervention est destinée à éclairer sur les apports attendus de cette politique incitative.
- Financement des Journaux officiels par ressources publiques ou financement par le public:
 - Quels usages en Europe? *Mme Škodlar, Slovénie*
 - L'expérience hongroise, *M. Kodela, Hongrie*
 - L'expérience britannique, *Mme Tullo, Angleterre.*

Conclusion : M. Xavier Patier, Directeur des Journaux officiels